

Saint-Valentin, 2015 06 03 (révisé)

Mémoire pour le BAPE sur l'installation d'éoliennes dans le territoire de Saint-Cyprien-de-Napierville et au Québec.

Considérant qu'il y a des surplus d'énergie à l'Hydro-Québec, il est prématuré de poursuivre l'installation d'éoliennes dans le territoire de St-Cyprien-de-Napierville, ni aucun autre endroit sur le territoire du Québec pour le moment. Surtout avec les coûts exorbitants des éoliennes.

Considérant que la Vallée du Richelieu est reconnue comme étant les terres les plus fertiles au Québec, il n'est nullement recommandable d'installer des éoliennes sur ce territoire.

Tant que les normes appliquées au Québec concernant la proximité des résidences ne seront pas celles en vigueur au US et en Europe, il n'y a pas lieu de poursuivre l'installation d'éoliennes sur le territoire du Québec. D'autant plus que l'on prévoit une augmentation de la vitesse des vents causée par les changements climatiques.

La logique veut que le rendement des éoliennes augmente avec l'altitude, pourquoi n'a-t-on pas pensé d'en faire l'installation sur les hauteurs des montagnes, d'autant plus qu'il n'y a pas d'agriculture dans ces endroits.

De plus une nouvelle technologie par des cerfs-volants produirait quatre fois plus d'énergie électrique que les éoliennes et à moindre coût, et dans un proche avenir on prévoit un rendement encore supérieur. Avec des vitesses des vents supérieures et constantes ce qui n'est pas le cas pour les éoliennes au sol.

Pour la population, avec les temps qui courent, il vaudrait mieux aussi laissé tomber la poussière, concernant les enveloppes brunes qu'on a martelées dans notre esprit. (En passant: en enlevant l'argent de papier on élimine les enveloppes... ainsi que le travail au noir).

De plus, un doute persiste dans mon cerveau, concernant le retour à la miette d'Hydro-Québec aux compagnies privées, par ce stratagème.

André H. Boutin